

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 6 décembre 2021 à 20h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
5. Dépôt de document
 - 5.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
 - 5.2 Dépôt des rapports d'audit de la Commission Municipale du Québec portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations
6. Période de questions réservée au public
7. Subventions, commandites et demandes
 - 7.1 Demande de subvention – Tourisme Rougemont
 - 7.2 Demande de versement de contribution – Clinique médicale du Collège
 - 7.3 Demande de contribution – Association du Mont Rougemont
 - 7.4 Demande d'aide financière – Moisson Rive-Sud
8. Avis de motion, lecture, adoption de règlement
 - 8.1 Adoption du second projet de règlement 2021-311 amendant le règlement de zonage no. 2018-242 afin de créer une nouvelle catégorie d'usage « C-5A » et de modifier la grille des usages 409
 - 8.2 Adoption du second projet de règlement 2021-313 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les limites de la zone 303 au détriment de la zone 612 et certaines dispositions du chapitre 5 (usages industriels)
 - 8.3 Adoption du second projet de règlement 2021-314 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin de modifier la carte des grandes affectations du sol constituant l'annexe A dudit plan d'urbanisme
 - 8.4 Adoption du projet de règlement 2021-315 abrogeant le règlement 2018-257 relativement à la rémunération et au traitement des élus
 - 8.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-316 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la Municipalité de Rougemont pour l'année 2022
 - 8.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-317 modifiant le règlement 2021-299 relativement à l'approvisionnement, la fourniture, l'utilisation et la taxation de l'eau potable
9. Administration et greffe
 - 9.1 Nomination des comités municipaux
 - 9.2 Nomination du comité consultatif d'urbanisme
 - 9.3 Nomination des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées

- 9.4 Nomination du maire suppléant
 - 9.5 Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un arrêt clignotant à l'intersection de la Grande-Caroline (route 231) et de la rue Principale
 - 9.6 Demande à la Sûreté du Québec afin d'accroître la présence policière sur le territoire de la Municipalité
10. Loisirs
- 10.1 Acceptation de la soumission de « Bande de hockey Gyslain Lampron inc. »
11. Eau potable / Eaux usées
- 11.1 Modification des résolutions nos. 21-11-4328 et 21-11-4329 relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et répartition des coûts d'exploitation réels 2020 des de la Régie d'assainissement Rougemont/St-Césaire
 - 11.2 Acceptation de l'offre de service d'AGÉOS pour le suivi piézométrique des installations d'eau potable
12. Période de questions réservée au public
13. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
14. Levée de la séance

Procès-verbal

Ouverture

Monsieur Éric Fortin propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h.

Sont présents : Monsieur Guy Adam, maire;
Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district no. 1;
Madame Marielle Farley, conseillère au district no. 2;
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district no. 3;
Monsieur Mario Côté, conseiller au district no. 4;
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district no. 5;
Madame Isabelle Robert, conseillère au district 6.

formant quorum.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rougemont.

3 personnes assistent à la séance.

Suivi de la séance précédente

M. Le Maire procède au suivi des questions ayant été soulevées lors de la séance précédente :

- 1. De la pierre a été ajoutée sur l'accotement de la Petite-Caroline suite à l'intervention d'une citoyenne voulant que les travaux de rapiéçage d'asphalte aient causé un rehaussement de la chaussée par rapport à l'accotement.*
- 2. Le manque de volet culturel dans la mission de Tourisme Rougemont qui avait été soulevé par un citoyen a été adressé à l'organisme et sera consigné à la résolution s'y rattachant.*
- 3. M. le Maire informe qu'il participera à la confection des paniers de Noël avec la Fabrique Saint-Michel le 7 décembre suite à l'invitation d'une citoyenne responsable de l'événement.*
- 4. Les problématiques de vitesse et de transport lourds sur le territoire ont été adressées à la Sûreté du Québec lors d'une réunion du Comité de Sécurité Publique de la MRC de Rouville, une résolution sera d'ailleurs adoptée à ce sujet lors de la présente séance.*

21-12-4331

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4332

Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021, tel que rédigé.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4333

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 6 décembre 2021 au montant de **51 173.39\$**;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 6 décembre 2021 pour un montant total de **148 955.99\$** incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 31 octobre au 27 novembre 2021 au montant de **60 665.58\$**.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale, Madame Kathia Joseph dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus suivants, à savoir :

- M. Guy Adam
- M. Jeannot Alix
- Mme Marielle Farley
- M. Éric Fortin
- M. Mario Côté
- M. Pierre Dion
- Mme Isabelle Robert

Dépôt des rapports d'audit de la Commission Municipale du Québec portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations

Conformément à l'article 86.8 de la Loi sur la Commission Municipale, la directrice générale, Madame Kathia Joseph dépose les rapports d'audit portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations transmis par la Commission Municipale du Québec. Les rapports sont

disponibles pour consultation sur le site web de la CMQ : www.cmq.gouv.qc.ca

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions.

21-12-4334

Demande de soutien financier – Tourisme Rougemont

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Tourisme Rougemont adresse au conseil municipal une demande d'aide financière de 35 000\$ pour chacune des deux prochaines années (2022-2023);

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour but de faire rayonner Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite informer l'organisme de l'importance de développer le volet culturel du tourisme Rougemontois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de confirmer à Tourisme Rougemont une demande d'aide financière de 35 000\$ pour chacune des deux prochaines années (2022-2023).

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4335

Demande de versement de la contribution – Clinique Médicale du Collège

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont s'est engagée par la résolution no. 18-06-3478 à verser 6\$ par résident pour les années 2020 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE la population de Rougemont est établi à 2889 par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de confirmer la contribution 2022 à la Clinique du Collège, soit un montant de 17 334 \$ à verser dès janvier 2022.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4336

Demande de contribution – Association du Mont Rougemont

CONSIDÉRANT QUE l'Association du mont Rougemont adresse au conseil municipal, une demande de contribution financière de 500\$ pour le maintien de leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE l'Association a pour objectif la conservation et la mise en valeur des espaces naturels, principalement le mont Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de verser un montant de 500\$ à l'Association du Mont Rougemont pour 2021 et de maintenir le prêt du local gratuitement.

Vote pour : 6

Vote contre :

Demande de don – Moisson Rive-Sud

Le conseil prend acte de la demande mais ne désire pas y donner suite.

l'urbanisme, de classer les constructions et les usages, de diviser le territoire de la municipalité en zones et de spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté un premier projet de règlement 2020-293 le 7 décembre 2020 mais qu'étant donné que plus de six mois se sont écoulés depuis, il importe de recommencer le processus par souci de transparence;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du présent règlement rend nul et non avenue l'adoption du projet de règlement 2020-293;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a autorisé, par la décision no. 430843, l'usage autre que l'agriculture pour l'agrandissement de l'usine;

CONSIDÉRANT QUE un avis de motion a été dûment donné le 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'adopter le présent projet de règlement numéro 2021-313 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les limites de la zone 303 au détriment de la zone 612 et certaines dispositions du chapitre 5 (usages industriels), tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4339

Adoption du second projet de règlement 2021-314 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin de modifier la carte des grandes affectations du sol constituant l'annexe A dudit plan d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement constituant le plan d'urbanisme municipal afin d'identifier, notamment, les orientations d'aménagement et les affectations du sol pour son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été suivie, à savoir, un avis de motion dûment donné le 15 novembre 2021, l'adoption d'un premier projet de règlement le 15 novembre 2021, et la tenue d'une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés le 6 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le présent projet de règlement 2021-314 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin de modifier la carte des grandes affectations du sol constituant l'annexe A dudit plan d'urbanisme, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4340

Adoption du règlement 2021-315 abrogeant le règlement 2018-257 relativement à la rémunération et au traitement des élus

CONSIDÉRANT QUE des modifications législatives ont été apportées à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11 001), faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la présentation et le dépôt du projet de règlement a été faite le 15 novembre 2021 et que la greffière-trésorière a fait mention de l'objet, la portée et le coût du présent règlement avant son adoption le 3 décembre 2018 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi et des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter le présent projet de règlement 2021-315 abrogeant le règlement 2018-257 relativement à la rémunération et au traitement des élus, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4341

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-316 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la Municipalité de Rougemont pour l'année 2022

Monsieur Jeannot Alix, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2021-316 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la Municipalité de Rougemont pour l'année 2022 qui sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

La directrice générale dépose le projet de règlement 2021-316. Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

21-12-4342

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-317 modifiant le règlement 2021-299 relativement à l'approvisionnement, la fourniture, l'utilisation et la taxation de l'eau potable

Monsieur Mario Côté, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2021-317 modifiant le règlement 2021-299 relativement à l'approvisionnement, la fourniture, l'utilisation et la taxation de l'eau potable qui sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

La directrice générale dépose le projet de règlement 2021-317. Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Nomination des comités municipaux

Monsieur le maire procède à la nomination des comités municipaux, ceux-ci sont nommés pour une période d'un an;

FINANCES	Jeannot Alix	Mario Côté
EAU POTABLE	Isabelle Robert	Mario Côté
VOIRIE	Jeannot Alix	Pierre Dion
ENVIRONNEMENT	Guy Adam	Isabelle Robert
RESSOURCES HUMAINES	Marielle Farley	Guy Adam
LOISIRS/TOURISME / BIBLIO / PFM	Marielle Farley	Éric Fortin
SÉCURITÉ PUBLIQUE/ INCENDIE	Guy Adam	Pierre Dion
TRANSPORT	Éric Fortin	Isabelle Robert

21-12-4343

Nomination du Comité Consultatif d'Urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le mandat des personnes, citoyennes et élues, nommées au Comité Consultatif d'Urbanisme est d'une durée d'un an et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam pour la formation du Comité Consultatif d'Urbanisme et de nommer les personnes suivantes :

- MEMBRES CITOYENS
Monsieur Sylvain Dansereau, qui agira à titre de président du comité;
MM. Benoit Bouthillier, Wayne Doucet et Robert Gervais.
- MEMBRES ÉLUS
Madame Marielle Farley et Monsieur Éric Fortin.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4344

Nomination des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT QUE le mandat des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées est d'une durée d'un an et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam pour la nomination des administrateurs de la Régie d'Assainissement des Eaux Usées Rougemont / St-Césaire et de nommer les personnes suivantes :

- M. Pierre Dion
- M. Jeannot Alix
- M. Guy Adam
- Mme Isabelle Robert (à titre de membre substitut)

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4345

Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE le Code Municipal prévoit, à l'article 116 que : *Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette*

charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam et de nommer Monsieur Jeannot Alix à titre de maire suppléant et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4346

Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un arrêt clignotant à l'intersection de la Grande-Caroline (route 231) et de la rue Principale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a observé une problématique à l'intersection de la Grande-Caroline et de la rue Principale, à savoir que certains véhicules ne réalisent pas l'arrêt obligatoire situé à l'intersection;

CONSIDÉRANT QU' il est possible que certains véhicules, notamment les véhicules lourds voient le panneau d'arrêt à la dernière minute considérant son emplacement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que cette problématique pourrait être réglée par l'installation d'un arrêt clignotant à l'intersection de la Grande-Caroline et de la rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la Grande-Caroline est une route de juridiction provinciale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de demander au Ministère des Transports du Québec d'installer un panneau d'arrêt clignotant à l'intersection de la Grande-Caroline et de la rue Principale et d'installer plus de signalisation signifiant que le stationnement est interdit du côté nord-est de la Grande-Caroline.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4347

Demande à la Sûreté du Québec afin d'accroître la présence policière sur le territoire de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a observé des problématiques liées à la vitesse des automobilistes et à la circulation de camions lourds sur le territoire de la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que ces problématiques nuisent à la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes qui circulent sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec est responsable de l'application de la loi en matière de sécurité routière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de demander à la Sûreté du Québec d'assurer une présence plus accrue sur le territoire de la municipalité notamment pour la vitesse et la circulation de camions lourds.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4348

Acceptation de la soumission de « Bande de hockey Gyslain Lampron inc. »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à « Bande de hockey Gyslain Lampron inc. » de faire une soumission afin de prévenir la perte d'eau sur la patinoire en hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'accepter la soumission de « Bande de hockey Gyslain Lampron inc. » au

montant de 4906.50\$ pour les bandes de patinoire extérieure située au Centre des loisirs Cousineau-Saumure.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4349 Modification des résolutions nos. 21-11-4328 et 21-11-4329 relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et répartition des coûts d'exploitation réels 2020 des de la Régie d'assainissement Rougemont/St-Césaire

CONSIDÉRANT QU' une erreur s'est glissée dans les prévisions budgétaires envoyées par la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont/Saint-Césaire et que cela a pour conséquence de modifier les prévisions budgétaires et la répartition des coûts d'exploitation;

CONSIDÉRANT QU' il importe de modifier les résolutions afin de consigner les bons chiffres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de modifier la résolution 21-11-4328 afin que le montant de la quote-part à payer par la municipalité de Rougemont soit de 418 728\$ et la résolution 21-11-4329 afin que le montant reçu par la Régie d'assainissement soit de 106 415\$.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-12-4350 Acceptation de l'offre de service d'AGÉOS pour le suivi piézométrique des installations d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit assurer le suivi piézométrique de l'Aquifère Vadnais;

CONSIDÉRANT QUE suite aux autorisations du MELCC pour l'exploitation de tous les sites de prélèvements d'eau potable municipaux, la municipalité s'est engagée à effectuer le suivi piézométrique des trois sites;

CONSIDÉRANT QUE la firme AGÉOS assure déjà le suivi et qu'elle a déposé une offre de service pour le suivi 2022 incluant tous les sites de prélèvement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de mandater AGÉOS afin d'assurer le suivi piézométrique des sites de prélèvement Vadnais, Bessette et McArthur pour 2022 au montant de 38 039\$ avant taxes.

Vote pour : 6

Vote contre :

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
Il n'y a pas de questions.

21-12-4351 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 6

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 7^e jour de décembre 2021.

Kathia Joseph, OMA
Directrice-générale et greffière-trésorière

Guy Adam
Maire

Kathia Joseph
Directrice générale et
greffière-trésorière

PROJET